



**Sainte-Brigide-
d'Iberville**

Des gens de coeur et de terre

La FLÛTE

BULLETIN MUNICIPAL DE
SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE

22 avril 2021

www.sainte-brigide.qc.ca

B-2021-04-050

SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du Conseil municipal continueront de se tenir sans la présence du public, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Toute personne peut transmettre des questions écrites avant la tenue des séances, par courriel (direction@sainte-brigide.qc.ca) ou par courrier au bureau municipal.

Les bandes audios des séances seront disponibles sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-brigide.qc.ca

Important, le **BUREAU MUNICIPAL est ouvert au public avec accès restreint.**

Une seule personne à la fois aura accès au bureau municipal, et ce, tout en respectant les mesures sanitaires instaurées. Le port du masque ou couvre visage est obligatoire ainsi que la désinfection des mains. Prendre note que la prise de rendez-vous est suggérée pour l'accès au bureau municipal, afin d'éviter l'attente. Merci

Pour payer un compte de taxes ou laisser des documents, vous pouvez les déposer dans l'une des boîtes de métal prévues à cet effet, à l'entrée du bureau municipal. Pour une demande de permis ou toute autre demande ou question, vous pouvez téléphoner au 450-293-7511 poste 0 ou écrire à info@sainte-brigide.qc.ca

Veuillez noter que le service de photocopie et de fax est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Merci de votre collaboration et surtout de respecter les consignes.



Bonne fête maman !



Joyeuse fête des mères à toutes les mamans, le 9 mai prochain !



Bureau municipal

555, rue Principale
Sainte-Brigide-d'Iberville, Québec J0J 1X0
T. 450 293-7511
F. 450 293-1077
direction@sainte-brigide.qc.ca

Heures d'ouverture

<u>Fermé le lundi</u>	<u>Urbanisme</u>
Mardi au vendredi	Mercredi seulement
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Sûreté du Québec 310-4141
ou sur le cellulaire *4141

Compo-Haut-Richelieu 450-347-0299

Bureau de poste 450-293-1016

Régie intermunicipale d'incendie
450-347-5376, poste 28



Mois de l'arbre : don d'arbres aux citoyens de Sainte-Brigide-d'Iberville

En collaboration avec l'organisme Les Clubs 4-H du Québec Inc., il y aura une distribution de plants gratuits à Sainte-Brigide-d'Iberville.

Cette activité se déroulera : **le samedi 22 mai 2021 de 8 h à 12 h au garage municipal (720 rue Principale)** en considérant les mesures sanitaires instaurées. La confirmation de l'activité sera publiée sur Facebook et sur le site internet de la Municipalité : www.sainte-brigide.qc.ca



AVIS PUBLIC

Implantation d'un nouveau lieu d'élevage 908, rang de la Rivière Est

Aux personnes intéressées par une demande de permis en vue de la construction d'un bâtiment destiné à l'élevage porcin.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le 22 janvier 2021, la Municipalité recevait le certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques concernant l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage de porcs-engraissement au 908, rang de la Rivière Est appartenant à Ferme Daigneault SENC.

Le projet étant conforme à la réglementation municipale, en recevant le certificat du Ministère, la Municipalité avait l'obligation d'entamer un processus de consultation en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. À cet effet, la Municipalité a consulté les citoyens concernés pour connaître leurs préoccupations quant aux inconvénients causés par les odeurs qui découleront de la réalisation de ce projet. La consultation n'avait pas pour but de décider si le projet devrait avoir lieu ou non ni de discuter de sujets qui ne sont pas spécifiques à ce projet. La consultation n'avait également pas pour but de discuter des impacts environnementaux du projet, puisqu'il est déjà jugé conforme au *Règlement sur les exploitations agricoles*. Ainsi, la consultation publique a porté uniquement sur les mesures d'atténuation que le Conseil municipal pourrait réclamer au demandeur.

En raison des restrictions sanitaires décrétées, une consultation écrite a eu lieu du 16 mars au 5 avril 2021 pour permettre à la population de transmettre des commentaires écrits ou des questions écrites. La Municipalité n'a reçu aucun commentaire ni aucune question.

Une réunion en visioconférence s'est tenue le 6 avril 2021 afin de présenter le projet.

Les documents produits par le demandeur ainsi que l'enregistrement de la réunion tenue le 6 avril peuvent être consultés sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-brigide.qc.ca

La Municipalité pourra encore recevoir des commentaires écrits ou des questions écrites jusqu'au 10 mai 2021 à 16 h. Toute personne peut transmettre des commentaires écrits ou des questions écrites par courriel à direction@sainte-brigide.qc.ca, en les déposant dans l'une des boîtes de métal situées à l'entrée du bureau municipal ou par la poste au 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville, Qc J0J 1X0.

Les commentaires et les questions doivent être reçus au plus tard le **lundi 10 mai 2021 à 16 h.**

Toute personne formulant un commentaire ou une question doit indiquer son nom complet et son adresse complète.

Les commentaires et les questions seront rejetés si :

- Ils sont formulés verbalement;
- Ils sont reçus après le lundi 10 mai 2021, 16 h;
- Ils ne portent pas directement sur le projet à l'étude ou sur les mesures d'atténuation possibles;
- Ils sont irrespectueux, injurieux ou diffamatoires;

- La personne ne s'est pas identifiée (nom complet, adresse complète)

Suivant la 2^e période de consultation écrite, un rapport sera rendu disponible après son adoption par le Conseil municipal en juin 2021. Des avis seront affichés et publiés à cet effet.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 21^e jour du mois d'avril 2021.

Christianne Pouliot
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

Règlement numéro 2021-455

Décrétant un emprunt de 1 680 942 \$ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales

Lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2021, le Conseil a adopté le *Règlement numéro 2021-455 décrétant un emprunt de 1 680 942 \$ afin de financer la subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales*.

Ce règlement a pour objet de financer en entier les sommes prévues à la subvention du Ministère des Transports dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales, le Conseil est autorisé à dépenser la somme de 1 680 942 \$. Pour se procurer cette somme, la Municipalité est autorisée à emprunter jusqu'à concurrence de ladite somme pour une période de 10 ans (terme correspondant à celui du versement de la subvention).

Le règlement est en vigueur depuis le 18 mars 2021, date à laquelle le Règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le règlement peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-brigide.qc.ca

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 23^e jour du mois de mars 2021.

Christianne Pouliot
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Vente de garage interdite

Considérant la pandémie de COVID-19 ainsi que l'importance de respecter les mesures sanitaires établies, la Municipalité a pris la décision d'interdire les ventes de garage et ce, jusqu'à nouvel ordre.

OFFRE D'EMPLOI **JOURNALIER**

La Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est à la recherche d'un journalier afin d'assister l'inspecteur municipal.

Fonctions et tâches :

- Effectuer les travaux reliés à la voirie
- Effectuer les travaux d'entretien des bâtiments municipaux et des infrastructures municipales n'exigeant pas de qualifications professionnelles
- Assister l'inspecteur municipal dans ses fonctions
- Réaliser toute tâche connexe

Aptitudes et qualités requises :

- Être habile manuellement et débrouillard
- Grande autonomie et facilité à communiquer
- Bonne condition physique
- Connaissance du milieu rural
- Polyvalence

Exigence :

- Permis de conduire valide
- Disponible pour urgence occasionnelle

Conditions :

- Emploi permanent, à raison de 35 heures par semaine. L'horaire de travail peut varier en raison des saisons, pour un maximum de 40 heures par semaine. La rémunération pour ce poste sera établie en fonction des compétences et de l'expérience du candidat retenu. Une période de probation de six (6) mois est prévue.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courrier, courriel ou télécopieur, au plus tard le jeudi 20 mai 2021 à 16 h.

Adresse postale : 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville, Qc, J0J 1X0

Courriel : direction@sainte-brigide.qc.ca

Télécopieur : 450 293-1077

Note : [Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.](#)

OFFRE D'EMPLOI **CONCIERGE**

La Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est à la recherche d'un concierge pour l'entretien de ses bâtiments municipaux.

Bâtiments

- Bureau municipal – 555, rue Principale
- Centre municipal – 510, 9^e Rang
- Chalet des Loisirs – 499, 8^e Rang
- Caserne et garage – 720 et 722 rue Principale
- Réservoir – 538, rue Principale
- Étangs – 329, rang du Haut-de-la-Rivière Nord

Fonctions et tâches :

- Effectuer divers travaux d'entretien ménager des bâtiments. Le détail des travaux demandés ainsi que la fréquence sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-brigide.qc.ca

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courrier, courriel ou télécopieur, au plus tard le jeudi 20 mai 2021 à 16 h.

Adresse postale : 555, rue Principale, Sainte-Brigide-d'Iberville, QC, J0J 1X0

Courriel : direction@sainte-brigide.qc.ca

Télécopieur : 450 293-1077

Note : [Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.](#)



AVANT D'ALLUMER, PENSEZ-Y !

La Régie intermunicipale d'incendie désire vous rappeler quelques règles de sécurité concernant le brûlage.

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable.

Plusieurs résidents profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. **Avant d'allumer, lisez ce qui suit...**

Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt et causer la perte de résidences et de bâtiments situés à proximité.

En mettant en pratique les conseils suivants, vous minimiserez les risques que votre brûlage se propage à la forêt.

- Se renseigner auprès de la municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'allumer un feu.
- S'il est possible de faire un feu :
 - allumer le feu dans un endroit dégagé, sur un sol minéral;
 - éviter le brûlage lors de grands vents;
 - avoir sur place le matériel approprié afin de pouvoir intervenir promptement, s'il y a lieu.

Sachez que, contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Plusieurs des éléments nutritifs qu'elle contient s'envolent en fumée, le sol s'appauvrit et l'environnement est pollué.

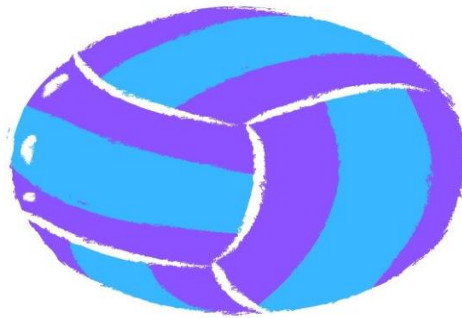
Pour obtenir plus de renseignements, visitez le www.sopfeu.qc.ca.

Vous pouvez également visiter la Régie intermunicipale d'incendie sur Facebook au www.facebook.com/incendiemsgsbi. Ce forum vous permettra de suivre les activités de la Régie et de poser toutes vos questions par rapport au monde de l'incendie. En cas d'événements météo ou de toute autre situation particulière concernant la sécurité civile, la Régie utilisera, entre autres, ce moyen de communication pour diffuser des messages à la population.

LOISIRS STE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 TERRAINS ÉCLAIRÉS

LIGUE BEACH VOLLEY ÉTÉ 2021

7 JUIN AU 31 AOÛT 2021
18H30 À 21H30



LUNDI SOIR 2X2 MIXTE
JEUDI SOIR 3X3 MIXTE
(PLUSIEURS POOLS)

INSCRIPTION SUR: MYTEAM.CLICK
INFOS : FACEBOOK/VOLLEYBALLMONTEREGIE OU
MUNICIPALITÉ STE-BRIGIDE

Inscription ligue de soccer 2021

Terrains de Mont-Sainte-Grégoire, Saint-Alexandre, Iberville et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Du 07 juin 2021 au 26 août 2021 pour le programme découverte à partir de 4 ans ainsi que le programme technique de base pour les 5 à 7 ans.

Variation de début et fin de saison selon le programme choisis pour les 8 ans et plus, allant du 3 mai 2021 au 7 juin 2021 pour le début de saison, et du 26 août 2021 au 9 septembre 2021 pour la fin de saison.

Certains programmes offrent un choix de Municipalité mentionnée ci-haut pour les pratiques, d'autres programmes font une rotation de pratique dans les Municipalités.

Les tarifs varient selon le programme choisi, notez bien que des frais de non-résident au montant de 31\$ sont applicables au montant total.

Inscriptions en ligne via : www.soccerhr.com





SAISON 2021

BASEBALL BROME-MISSISQUOI



*** Nous sommes à la recherche de jeunes dynamiques et responsables pour des postes rémunérés de marqueurs (13 ans et +) et arbitres (13 ans et +). ***

RESPONSABLE : Francis Blais

COURRIEL : baseballbromemissisquoi@hotmail.com

CLIENTÈLE : 3 à 7 ans (2014 à 2018)

DATES : Début mai à la fin août

HORAIRE : Samedi de 9h30 à 11h00

ENDROIT : Terrain de baseball

COÛT : 110\$

INSCRIPTION : <https://apps.publicationsports.com/fr/public/2/online-registration.html?org=13216&season=2984&form=2086>

DESCRIPTION : Au cours de la saison, les jeunes joueurs travailleront sur les cinq aspects fondamentaux du baseball soient : attraper, lancer, courir, frapper et les connaissances générales du jeu. L'apprentissage du jeune doit se faire en collaboration avec son ou ses parents. Les parents doivent participer activement sur le terrain. Toutefois, c'est l'animateur-chef qui dirige les différents ateliers avec l'aide et le support des parents.

BASEBALL MINEUR

RESPONSABLE : Francis Blais

COURRIEL : baseballbromemissisquoi@hotmail.com

CLIENTÈLE : 8 à 17 ans (21 pour le féminin)

HORAIRE : Selon l'horaire de la ligue

ENDROIT : Terrain de baseball

INSCRIPTION : <https://apps.publicationsports.com/fr/public/2/online-registration.html?org=13216&season=2984&form=2086>

CATÉGORIE 2021 et COÛT :

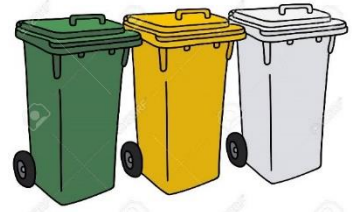
9U	(8-9 ans)	2012-2013 / 160\$
11U	(10-11 ans)	2010-2011 / 220\$
13U	(12-13 ans)	2008-2009 / 230\$
15U/16UF	(14-15/16 ans)	2006-2007/2005 / 230\$
18U/21UF (Régional)	(16-17-18 ans)	2003-2004-2005 / 280\$

Baseball Féminin

Votre fille a envie de jouer dans une équipe entièrement féminine? Sachez que notre région Richelieu-Yamaska forme des équipes régionales (Les Élités) de classe A (et potentiellement B) composées de joueuses de différentes villes de notre région. Ces équipes joueront un calendrier mixte incluant des parties contre les équipes féminines des autres régions et contre des équipes masculines. Si ceci vous intéresse, vous devez vous inscrire à Baseball Brome-Missisquoi ET vous inscrire auprès des Élités (ne vous inquiétez pas, vous paierez juste une fois!). Pour plus d'information concernant les Élités, vous pouvez communiquer avec James Ciamarro au baseball.feminin@barrv.ca



[baseballBromeMissisquoi/](https://www.facebook.com/baseballBromeMissisquoi/)



	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Mardis	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Mardis	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Vendredis	Chaque semaine jusqu'en novembre

Aussi : Aucun surplus collecté en dehors du bac roulant, tant pour les ordures que les matières recyclables.

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
				1	C	2
4	5	6	7	8	C	9
11	12	13	14	15	C	16
18	19	20	21	22	C	23
25	26	27	28	29	C	30
D Déchets : Nouvelle journée de collecte et fréquence aux 2 semaines à l'année. C BRUN'O : Collecte chaque semaine jusqu'en novembre.						

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	C	7
9	10	11	12	13	C	14
16	17	18	19	20	C	21
23	24	25	26	27	C	28
30	31					

R Récupération

C Compostage

D Déchets

 Gros rebus (voir p. 17 du Guide)

Collecte de gros rebus tous les mois

Les divans, les matelas et autres gros rebus non valorisables sont collectés **une fois par mois**. Pour connaître les dates de collecte, repérez la case grise contenant un petit fauteuil sur votre calendrier.

Matières acceptées

- Chaises d'ordinateur
- Divans, fauteuils, causes, poufs, etc.
- Matelas et sommiers
- Tapis*
- Toiles de plastique, de vinyle ou de plastique*

Matières interdites

- Toutes les matières ou tous les objets valorisables (commodes, télévisions, matériaux de construction, etc.)



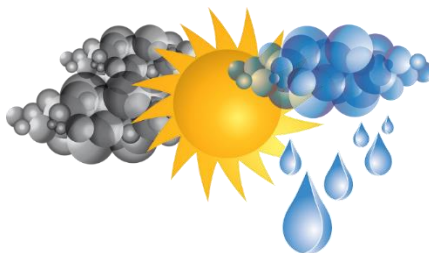


PETITES ANNONCES



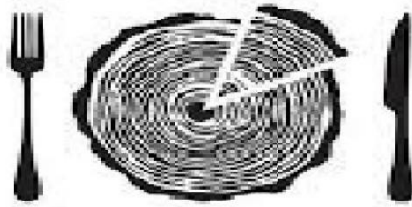
- Jeune homme de 12 ans, propose ses services pour ramasser des roches dans les champs.
Contacter Emmanuel 450-337-4337.
-

RESTO BOUCHE B



NOUS TRAVERSONS UNE TEMPÊTE DIFFICILE,
LES RESTRICTIONS DE LA SANTÉ
NE PERMETTENT PAS D'OPÉRER NOTRE COMMERCE
COMME ON AURAIT VOULU!
(pas de groupe, pas de traiteur, etc.)
NOUS AVONS DONC DÉCIDÉ DE FERMER POUR LA
PÉRIODE DU 25 AVRIL AU MOIS DE SEPTEMBRE
EN ESPÉRANT QUE LA SITUATION VA CHANGER.
NOUS SOMMES VRAIMENT DÉSOLÉS POUR LES CLIENTS.
AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER À L'AUTOMNE.
PRENEZ SOIN DE VOUS ET À BIENTÔT!

KARINE ET SUZY



TIRE-TOI UNE BÛCHE

pâtisserie - boulangerie

La fête des Mères approche!

**Venez gâter votre maman
en lui offrant nos délicieux
produits!**



**Pains, viennoiseries,
pâtisseries, chocolats!**

**Nous avons de tout pour lui faire
plaisir!**

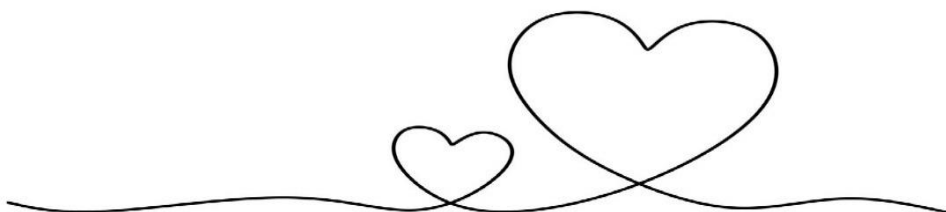
**Passez votre commande dès
maintenant au 450-337-1878
ou par notre page Facebook**



Tire-toi une bûche



Au plaisir de vous servir!



Au **Saucisson Vaudois**

CHARCUTERIE ARTISANALE

Vous cherchez un emploi d'été étudiant ?

Nous sommes à la recherche
d'employés pour combler des postes à
l'emballage et à la production !

Si cela vous intéresse, laissez-nous
votre CV au
info@ausaucissonvaudois.com ou
directement à la boutique à l'attention
de Marcel.

*Plusieurs autres postes permanents de
disponibles.*

Quelques spéciaux du mois...



Saucisses à rôtir brie & champignons

17,95\$ Kg (régulier 19,95\$ Kg)



Saucisses fumées miel & ail

17,95\$ Kg (régulier 19,95\$ Kg)



Bacon à déjeuner tranché

18,45\$ Kg (20,50\$ Kg)



Grillades de porc épicées

15,25\$ Kg (17,50\$ Kg)

Le retour du beau temps est synonyme d'apéro sur
la terrasse !

Nous avons TOUT pour que ce soit un succès : un
vaste choix de bières de microbrasseries, de vins
québécois, de cidres de la région en plus de nos
savoureuses charcuteries pour accompagner le
tout.

Santé !



www.ausaucissonvaudois.com



www.facebook.com/ausaucissonvaudois



www.instagram.com/ausaucissonvaudois

REMORQUAGE

FARNHAM



Remorquage & Transport

1034 RANG DOUBLE STE-BRIGIDE QC J0J 1X0

Remorquage de véhicule 24h

Déverrouillage

Survoltage

Transport de machineries et conteneurs

450-293-0826

514-444-7000

Atelier PG

Garage de mécanique

(450)293-2454

(514)444-7000



1034 Rang Double
Ste-Brigide QC J0J 1X0



Offre d'emplois au recensement

RECENSEMENT • CENSUS

Postulez dès maintenant!

Statistique Canada embauche dans votre collectivité!

La planification des écoles, du logement ainsi que des services de santé et d'urgence se fait au moyen des données du recensement.

Nous embauchons environ 32 000 personnes dans le cadre du recensement en vue de dénombrer toutes les personnes au Canada.

Dans le contexte actuel de la COVID-19, nous nous engageons à assurer la sécurité de nos employés en tout temps.

Aidez votre collectivité à planifier l'avenir : postulez dès maintenant!

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS :

Le taux de rémunération varie entre 17,83 \$ de 21,77 \$ l'heure **selon le poste**, en plus des dépenses admissibles.

Les dates de début et de fin d'emploi varient selon le poste et le lieu de travail, mais se situent dans la période allant de mars à juillet 2021.

Vous devez être disponible pour travailler selon un horaire flexible, principalement le soir et la fin de semaine.

Postulez dès maintenant et parlez-en à un ami !

ATS (appareil de télécommunication pour personnes sourdes) : 1-833-830-3109

Recensement de la population 2021

La Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville appuie le Recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.

FM-020-21

Emplois au recensement



POSTULEZ DÈS MAINTENANT

www.recensement.gc.ca/emplois



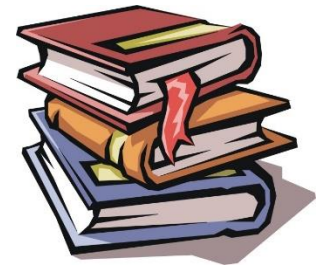
Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



Bibliothèque municipale
ZONE ORANGE
Tel. 450-293-4604 *1640



HORAIRE Printemps

Mercredi 18 :30 à 19 :30
Samedi 10 :00 à 11 :30

ACCÈS de nouveau à la bibliothèque: Masque - Lavage de mains - Distanciation 2m

ROMANS : « Atuk, elle et nous T.2 », « La mariée de corail », « Si ça saigne de Stephen King », « La pension Caron T.3 - Le parc Belmont », « Veuve de chasse Sandrine », « Place des Érables T.1 Louise Tremblay d'Essiambre », « Les collines de Bellechasse : Hormidas », « Fanette la suite... »

DOCUMENTAIRES : « Le Québec en camping », « Les semis du jardinier paresseux », « Des bestioles et des plantes », « Vieillir avec panache », « Les grandes émotions des tout-petits », « Le sablier : Otage au Sahara pendant 450 jours », « Frédéric Lenoir : Vivre dans un monde imprévisible ».

ENFANTS : « Fanny Cloutier : Mon automne africain », « P'tit loup apprend à jardiner », « À chacun son masque », « Super Chien T.9 », « Sais-tu pourquoi? », « Bonne nuit, petite pieuvre », « Zac et Zazou : Chasse aux cocos », « Mon premier imagier Bébés animaux », « J'aime ta frimousse : Les lapins », « Les aliments », « La routine », « Qui a mangé mes fraises? » et beaucoup d'autres...

Venez-vous procurer de superbes livres pour agrémenter vos moments de détente!

Bienvenue! Yolande, responsable 514.247.1314

VENTE CENTRE DE DÉPANNAGE **TOUT DOIT ÊTRE VENDU**

Beaucoup de choses se sont accumulées depuis le début de la pandémie. Le centre de dépannage croule sous les vêtements et accessoires à vendre.

Pour pallier à cette situation, nous serons présents au centre Municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville à la date suivante : 24 avril 2021 de 8 h 30 à 11 h 30.

Du nouveau matériel s'ajoute chaque semaine, le tout vendu à très bas prix. Tous les profits servent à venir en aide aux plus démunis. Venez en grand nombre.



L'aggravation de la servitude naturelle d'écoulement

Selon le Code civil, « *le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur* ». Votre voisin ne peut donc réaliser des travaux qui augmenteraient le volume ou changeraient la direction d'écoulement des eaux. Par exemple il ne peut pas modifier la configuration de son terrain ou installer un drain ou encore un fossé qui recueilleraient toutes les eaux et qui vous inonderaient encore plus.

De votre côté, « *le propriétaire inférieur ne peut élever de digue qui empêche cet écoulement* ». Même si l'eau de votre voisin vient inonder votre terrain vous ne pouvez donc pas entreprendre de travaux qui limiteront cet écoulement. Par exemple vous ne pouvez pas construire un mur et même si vous installez une clôture celle-ci ne doit pas gêner l'écoulement naturel de l'eau. Par contre, rien ne vous empêche de le faciliter en créant un fossé, un drainage, etc.

La servitude naturelle d'écoulement et les eaux pluviales

Selon l'article 681 du Code civil « *Tout propriétaire doit établir des toits de manière que les eaux pluviales s'écoulent sur son terrain ou sur la voie publique ; il ne peut les faire verser sur le fonds de son voisin* ». C'est la servitude d'égout des toits. Par contre, une fois que votre voisin aura bien récupéré l'eau de pluie ruisselant de son toit via une gouttière, s'il ne peut les évacuer sur la voie publique, dans un fossé ou dans le réseau public des eaux pluviales, elles peuvent s'écouler librement en suivant la pente naturelle du terrain. Elles sont alors assimilées à des eaux de ruissellement et donc vous ne pouvez vous opposer à leur passage.

Bonjour à vous Mesdames,

Le mardi 6 avril est la **Journée du Travail Invisible**, nous avons organisé une marche pour souligner cette journée au Centre de la Nature de Farnham avec les directives de distanciation et port du masque. La marche a été suivie par un dîner où chacune apportait son lunch pour une discussion entre les membres présentes. Cette année était la 21^e édition.



Le renouvellement de votre carte de membre sera dû en mai, nous communiquerons avec vous au moment opportun.

Nous vous aviserons dès que nos activités reprendront. Au plaisir de vous revoir bientôt!

Nous invitons toutes les dames à se joindre à notre association, vous pouvez vous inscrire en communiquant avec la Présidente France Michaud tél. 450-293-4147 ou la Secrétaire Denise Leduc tél. 450-293-7133.

Denise Leduc,
Secrétaire et responsable de la publicité
Tél. 450-293-7133
Comité Afeas Ste-Brigide

DATES À RETENIR



Prochaine séance du Conseil municipal :

Le lundi 3 mai 2021 à 20 h : séance ordinaire à huis clos.

Prochaine séance du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville

Le mardi 11 mai 2021 à 20 h, possiblement à huis clos, par conférence téléphonique ou vidéo.

Prochaine parution de La Flûte : Le jeudi 20 mai 2021

La date limite pour faire parvenir vos annonces est **le mercredi 12 mai 2021 avant 16 h**. Vous pouvez apporter vos annonces au bureau municipal avec votre paiement ou nous les faire parvenir par courriel à info@sainte-brigide.qc.ca en format Word. Information : 450-293-7511 poste 0.

MISE AU POINT : LIEUX DE CULTE EN ZONE ORANGE

Pour les messes régulières : maximum de 100 personnes.
et funérailles : maximum de 25 personnes.
respecter et la tenue d'un registre est obligatoire.

Mariage, baptême
Diverses mesures sont à

Vous pouvez consulter les règles à respecter pour chaque type de célébrations en allant sur le site du diocèse : ecdsh.org (réponse à vos questions : 450-293-5761)

Voici l'horaire des célébrations régulières :

À l'église Saint-Romuald

Samedi 17h00
Dimanche 9h15
Lundi 8h30
Mardi 19h00 (Saint-Antoine)
Jeudi 8h30

À l'église Sainte-Brigide

Dimanche 10h30
Mardi 8h30 (porte de côté)

POUR UN SOURIRE

- Papi, c'est quoi la déclaration d'impôts ?
- C'est le contraire du bulletin scolaire. Quand tu as bien travaillé, tu es puni !

PENSÉE DU MOIS

Offerte par le comité de liturgie et Myriam Nadeau au 293-4924. Une jeune de 5 ans dit : « Si vous voulez essayer d'aimer, il faut commencer par un ami que vous détestez. »

LES MINUTES DU PATRIMOINE. Léonard Boulais, agriculteur modèle 2^e partie

Si toutes ces améliorations ont pu être réalisées, c'est précisément parce que les revenus de la ferme avaient préalablement été améliorés par la mise en pratique des bonnes méthodes de culture, par l'amélioration quantitative et qualitative du troupeau, par l'organisation d'une porcherie imposante par le nombre de sujets qui en sortent tous les ans et par la culture de quelques arpents de tabac.

La ferme a la même grandeur qu'il y a 12 ans, mais sa capacité a au moins doublé sous la régie de son nouveau propriétaire. Par exemple, le premier hiver que le couple y a vécu en 1947-48, on comptait dans l'étable : 9 vaches, 2 taures, un taureau, 2 génisses et 40 porcs. Onze ans plus tard, soit l'hiver dernier, le cheptel était passé à 30 têtes.

Comme il est intéressant de savoir comment on peut s'y prendre pour au moins doubler la production d'une ferme, voici comment Léonard Boulais a procédé et comment il cultive aujourd'hui ses 86 arpents de terre. Il faut savoir qu'il s'agit d'une bonne terre franche exceptionnellement bien égouttée; elle est en effet traversée par trois cours d'eau (deux artificiels) et l'inclinaison du terrain est bonne, deux raisons qui feront probablement bientôt de M. Boulais un adepte du drainage souterrain. Premièrement, le pâturage est en dehors de la rotation, de même que la plantation de tabac. Ce qui reste, soit 60 arpents, est cultivé selon un assolement de cinq ans, lequel comprend deux années de céréales et trois années de foin.

Sole 1. On ne rencontre pas tellement souvent des cultivateurs qui cultivent des céréales deux années consécutives sur une même sole. Léonard Boulais le fait d'une façon un peu spéciale : il sème, en même temps que de l'avoine Garry, de la graine de trèfle d'odeur, lequel a d'abord pour but d'inoculer le sol et de le préparer ainsi à recevoir la luzerne; ce trèfle d'odeur est ensuite brouté après que la récolte des céréales a été faite puis il est enfin enfoui lors du labour d'automne dans le but de relever le niveau de matière organique du sol. Cette sole où on trouvait jusqu'ici un à deux arpents de tomates (il a manqué son coup l'an dernier et n'en cultivera plus) fournit donc, en plus d'une récolte d'avoine, un peu d'herbe pour les animaux et un engrais vert qui est de l'argent déposé dans la banque du sol.

Sole 2. La deuxième année est encore une année de céréales (avoine Beaver) qui servent de plante-abri aux plantes fourragères; celles-ci sont semées au taux suivant : 6 livres de mil Climax, 5 livres de luzerne Vernal, 4 de trèfle rouge Lasalle, 1 de trèfle Alsike et 1/2 de ladino. Cette sole est fertilisée au rythme de 250 livres de 4-24-20 à l'arpent et elle reçoit une application de 3 tonnes de chaux à l'arpent à chaque tour de rotation. On notera qu'aucune application de fumier n'est faite ni sur la sole 1 ni sur la sole 2.

Sole 3. La première année de foin est mise dans le silo (en partie). Le foin mis en silo peut être coupé plus à bonne heure, ce qui donne à cette prairie de meilleures chances de donner un regain hâtif en raison de l'affaiblissement des pâturages réguliers. Ce regain est récolté soit comme foin de deuxième coupe, soit comme pâturage si besoin il y a. C'est sur cette sole que va la majeure partie du fumier, en application hâtive au printemps; la sole est toujours couverte en entier et la balance du fumier va sur les soles de quatrième et de cinquième année. Si M. Boulais peut en couvrir d'aussi grandes étendues, c'est que les porcs en fournissent passablement; 25 arpents ont été « garnis » l'an dernier.

Colombe Martel, avril 2021

Source : collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2442080/Le Bulletin des Agriculteurs/Juin 1959

La Municipalité souhaite remercier chaleureusement :

Madame Isabelle Derasp,

Ainsi que toute son équipe de bénévoles : Suzy Guay, Michel Auclair, Manon Guay, André Charbonneau et Clément Brisson, pour les magnifiques décorations qui ont été installées devant le bureau municipal durant le temps des fêtes 2020, ainsi qu'à Pâques 2021.

Merci



Dans le cadre de la semaine de l'action bénévole, la candidature de Monsieur Michel Bonneau, soumise par la Municipalité, a été remise au Centre d'action bénévole de Farnham. Monsieur Bonneau a eu droit à un certificat honorifique ainsi qu'un panier cadeau, merci Monsieur Bonneau de votre implication.

